

De : [Sophie Langlois-Blouin](#)
A : [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [f.vermette](#)
Objet : Informations - régime de compensation pour la collecte sélective
Date : 25 mars 2021 16:03:20
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour,

Tel que discuté :

Données déclarées par les organismes municipaux ainsi que les données de compensation pour 2020 (année de référence 2019)

Tableau résumé (incluant \$/tonne et kg/habitant) : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rasm-donnees-compensation-2020-resume.pdf>

Tableau complet (détail par organisme municipal) : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rasm-donnees-compensation-2020-complet.pdf>

Page web expliquant le fonctionnement et regroupant tous les documents pertinents :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/collecte-selective-municipale/regime-de-compensation>

Système modernisé de collecte sélective au Québec - Différences prévues par rapport au régime actuel : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/modernisation-coll-sel-differences-systeme-actuel.pdf>

Au plaisir,

Sophie Langlois-Blouin

Vice-présidente

Performance des opérations



300, rue Saint-Paul, bureau 411

Québec (Québec) G1K 7R1

418 643-0394, poste 3239

s.langlois@recyc-quebec.gouv.qc.ca

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Site Internet](#)

Contribuez au respect de notre environnement et à la mission de RECYC-QUÉBEC! N'imprimez ce courriel que si nécessaire et supprimez-le dès qu'il ne vous est plus utile!
